**Appel d’offre de bourses 2018-2019 – Doctorat**

**Le RESCOR attribue des bourses doctorales de durée déterminée (1 à 4 mois) pour tout projet pouvant entrer dans le vaste domaine des études coréennes. Toutes les disciplines des sciences humaines et sociales sont donc concernées. La bourse peut financer toutes les étapes de la réalisation de la thèse (formation, enquête de terrain, archives, rédaction…). La mobilité n’est pas obligatoire. Il est à préciser que les postes salariaux à temps plein ne sont pas cumulables avec les bourses doctorales.**

**Éligibilité** : Le candidat doit être inscrit en doctorat dans un des établissements fondateurs du RESCOR (EHESS, INaLCO et Université Paris Diderot). Son projet de thèse doit s’inscrire dans le domaine des études coréennes sans distinction de filière.

**Conditions**

- Durée des bourses : 1 à 4 mois, pour un démarrage entre janvier et juin 2019 (deux appels d’offre par an)

- Montant mensuel : 1200€ nets

**Date limite de candidature : 23/11/2018 (délai strict)**

**Composition des dossiers :**

- Lettre de motivation décrivant précisément le projet de recherche incluant les références pertinentes

- Une évaluation précise du budget nécessaire avec un programme de terrain détaillé (une page maximum) – exemple : lieu d’enquête, archives

- CV

- Lettre de soutien du tuteur

Les dossiers de candidature incomplets ou ne correspondant pas à la description ci-dessus ne seront pas pris en compte. L’évaluation des candidatures sera assurée par un jury de sélection et les résultats seront communiqués en décembre 2018.

**Dossiers de candidature à adresser à** : mylene.lacle@univ-paris-diderot.fr